

[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2023/2024



Nom du tournoi : Simpl'Alban
N° de dossier : 2303542
Club ou comité : Badminton Club Saint Alban de Roche

GÉNÉRALITÉS

- 1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.
Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue
- 2) La compétition se déroule du : 30/01 2024 au 30/01 2023
- 3) Dans : 1 salle(s) et sur 6 terrains
Salle 1 = terrains
Salle 2 = terrains
Salle 3 = terrains
Salle 4 = terrains
- 4) Le logiciel utilisé sera : BadNet
- 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Sébastien BENZIANE
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

- 6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.
- 7) Les disciplines sont les suivantes :
- | | | | | | | | | | |
|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|
| SH | oui | SD | oui | DH | non | DD | non | Mx | non |
|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|
- Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.
- 8) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)
- 9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.
- 10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

- 11) L'inscription se fera individuellement ou par club
- 12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 24/01 2024
Le nombre maximum de joueurs sera de 28 par jour et/ou 28 par discipline.
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 : Date d'inscription
Critère 3 - Meilleur classement ou CPPH

- 13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)
- adresse mail :
lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22420>
adresse postale :

[Image]

- 14) Le joueur devra être licencié _____ à la date du tirage au sort
- 15) Les droits d'engagement sont de :
1 tableau _____ 12 _____ 2 tableaux _____ 3 tableaux _____
Par équipes
- 16) Le paiement se fera _____ individuellement ou par club
- 17) Le paiement est à effectuer _____ en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22420>

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :	25/01	2023
La confection des tableaux sera effectuée le :	26/01	2023
Le tirage au sort sera effectué le :	26/01	2023

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

18) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

19) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Ordre de liste d'attente

DURANT LE TOURNOI

20) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

21) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

22) Le volant de référence plume sera _____ DTL 81
Le volant de référence plastique sera _____ MAVIS 300

23) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est

24) Le mode d'arbitrage du tournoi sera _____ en auto-arbitrage intégral

25) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

26) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à _____ trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

27) Les feuilles des matchs _____ ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

28) Pour tout volant touchant une structure _____ À remettre une fois au service et faute en jeu

29) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

[Image]

30) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

31) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

